

## Procès-verbal de Classement Performanciel P/MC selon e-Cahier CSTB n°3562\*

Procès-verbal n° 07-26004428 du 19 février 2007

— valable 5 ans jusqu'au 29 février 2012, sauf annulation ou modification —

REVETEMENT DE SOL A USAGE INDUSTRIEL

### Système HIMFLOOR SL PU épaisseur nominale 2 mm

SYSTEME PRESENTE PAR : **HIM France**  
Rue Groupe MANOUKIAN  
Bâtiment C – Zac Clé Saint-Pierre  
78996 ELANCOURT CEDEX

FORMULATEUR CONCEPTEUR : **HIM**

**DESCRIPTION DU SYSTEME :**

Système de revêtement de sol à base de résine synthétique bi-composants comprenant :

- la couche d'égalisation constituée du mélange de résine époxydique « Himfloor SLB » et de silice calibrée de granulométrie 0,1-0,3 mm, en rapport de 2/1, appliquée à raison de 1 kg/m<sup>2</sup>, et saupoudrée à refus de silice de granulométrie 0,1-0,3 mm,
- la couche de masse constituée du mélange de résine polyuréthane « Himfloor SL PU » et de silice calibrée de granulométrie 0,1-0,3 mm, en rapport de 2/1, appliquée à raison de 3,2 kg/m<sup>2</sup>,
- la couche de finition constituée du mélange de résine polyuréthane « Himfloor FC 200 IF », appliquée à raison de 100 g/m<sup>2</sup>.

**CARACTERISTIQUES OBTENUES** selon Rapport d'Essais annexé n°RSET-07-26004428 du 19 février 2007

**Caractéristiques d'identification :**

Épaisseur totale moyenne : 2,07 mm  
Masse surfacique totale moyenne : 5 360 g/m<sup>2</sup>  
Rapport Masse (kg/m<sup>2</sup>) / Épaisseur (mm) : 2,59

**Classement performanciel du système décrit, dans les conditions normales de température et d'entretien :**

**P/M**

i	p	r	u
4	2	2	4

**P/C**

a1	a2	b1	b2	s1	s2	s3	s4	s5
3	3	3	2	3	2	2	3	3

"i" pour choc (impact) ; "p" pour poinçonnement ; "r" pour ripage ; "u" pour usure par roulage.  
a1 = acide acétique à 10%, a2 = acide sulfurique à 20%,  
b1 = soude caustique à 20%, b2 = amines et leurs sels  
s1 = méthanol, s2 = trichloréthylène, s3 = essences, s4 = huile de moteur, s5 = liquide de frein.

ou, de façon simplifiée :

**P / M** 4.2.2.4 - **P / C** 3.3.3.2.3.2.3.3

Le classement a été obtenu sur support béton tel que prescrit par la norme NF P 11-213-1 (DTU 13.3-1, « Dallages à usage industriel ou assimilés »), dosé à 350 kg/m<sup>3</sup> en Ciment CEM II / B-M (LL-S) 32,5 R, de résistance en compression supérieure à 25 MPa.

Le Technicien responsable des essais

Christophe MICHEL

L'Ingénieur responsable de secteur

Gilbert FAU

\* : le e-Cahier CSTB n°3562 est le nouveau référentiel technique de classement PMC.

Le présent procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques des maquettes soumises aux essais, préparées et réalisées avec les composants décrits et dans les conditions précisées dans le rapport d'essais mais ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994. La liste des procès-verbaux en cours de validité est tenue à jour par le CSTB et disponible sur le site [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr).